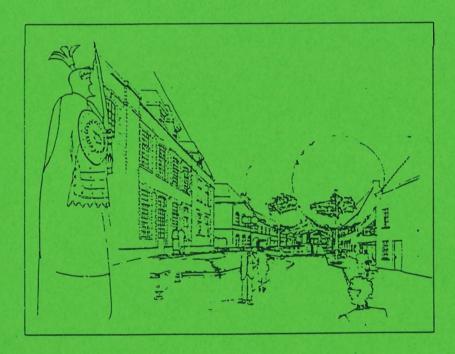
VILLE

D O U A I



AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE L'ILOT "HOTEL DIEU"



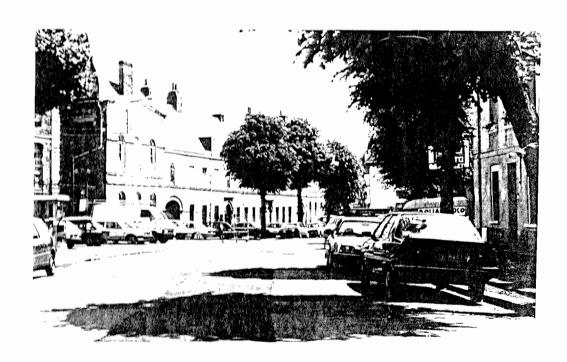
Henri TESSON Paysagiste Conseil 32, Bd de la République 59500 DOUAI

MODIFICATION NOVEMBRE 1992

La présente étude fait suite au concours d'aménagement de l'îlot Hôtel Dieu organisé en octobre 1985.

Elle a pour but de définir plus précisément les espaces publics du projet d'aménagement retenu à l'occasion du concours :

- le traitement des sols, le mobilier urbain,
- le traitement des façades,
- le cout des aménagements,
- le phasage opérationnel.



SOMMAIRE

- 1 Situation de l'opération
- 2 Limites et présentation de l'opération
- 3 La restructuration du tissu urbain
 - 3.1 Modification de la trame viaire
 - 3.2 Les îlots de logements neufs : gabarit et répartition
 - 3.3 L'aménagement des espaces publics
 - 3.4.1 La voie structurante
 - 3.4.2 Les places
 - 3.4.3 Les voies de desserte
 - 3.4.4 Les intérieurs d'îlots
 - 3.4.5 Les berges de la Scarpe
- 4 Aménagement des espaces publics : phasage et estimation :
 - Phase 1: Ilot n° 1
 - rue des Potiers
 - Phase 2: llots n° 2-3-4
 - Phase 3: place de l'hôtel Dieu

abords de la salle des sports et parvis du lycée Corot

- Phase 4: Ilot nº 5
- Phase 5: Place Maugin

retauration des façades

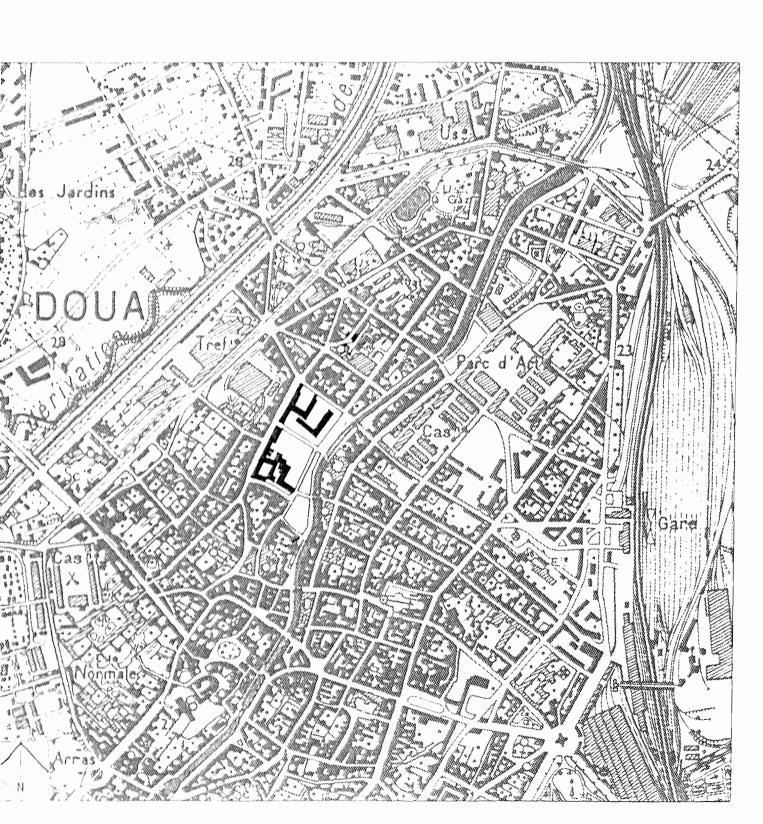
Phase 6 : - Musée des arts et des traditions locales

restauration de façades

la cour intérieure

RECAPITULATION

1) Situation de l'opération



2) Limites et présentation de l'opération

La restructuration de l'flot de l'Hôtel Dieu constitue, pour la ville de Douai, une opération d'urbanisme prioritaire. En effet, le secteur d'aménagement, proche du centre ville, bénéficie d'une position et d'un environnement privilégiés dans la trame urbaine (présence de la Scarpe, bâti de qualité : ancien Lycée Corot, Hôtel Dieu, Musée de la Chartreuse, ...).

Pourtant, l'ensemble concerné forme actuellement une zone inorganisée et incohérente, néfaste à l'image d'un espace central. Des bâtiments à l'abandon, des friches industrielles, des parcs de stationnement sauvages, des constructions récentes mal intégrées au contexte urbain (ex : extension du Lycée) contribuent à donner une image négative à ce secteur.

L'aménagement de ce secteur doit, en mettant en valeur les éléments positifs, promouvoir une nouvelle organisation urbaine du quartier et concourir à une amélioration très sensible du cadre de vie.

Les objectifs de l'aménagement de ce secteur de la ville sont :

- Restructurer un secteur du tissu urbain,
- Créer un pôle d'animation,
- Mettre en valeur des bâtiments anciens,
- Créer des espaces publics de qualité.

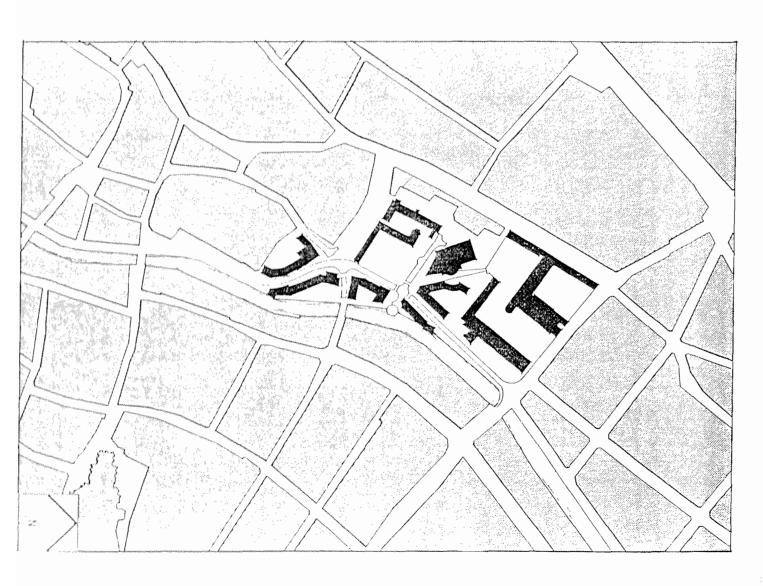


3) La restructuration du tissu urbain

Situé à proximité immédiate du Centre-ville, ce secteur restructuré peut retrouver une vocation urbaine entière, complémentaire à l'activité du Centre-ville.

Cette restructuration passe par :

- 3.1 la modification de la trame viaire,
- 3.2 la construction de nouveaux îlots comportant essentiellement des logements,
- 3.3 la valorisation des bâtiments anciens,
- 3.4 L'aménagement des espaces publics.



3.1 Modification de la trame viaire

Le déplacement du trafic automobile à l'écart des berges de la Scarpe est un des éléments essentiels du parti d'aménagement. Il permet de livrer à la seule fréquentation piétonne tout un secteur des berges de la rivière.

Un aménagement du quai spécifique, en rapport avec la vocation de promenade, de circulation piétonne du secteur permet d'introduire une séquence nouvelle dans le cadre des aménagements des berges de la Scarpe.

Sur la nouvelle voie structurante automobile viennent s'articuler la Place du Docteur Maugin et une nouvelle place cernée sur deux faces par les bâtiments de l'Hotel Dieu et sur les deux autres par des logements neufs et une salle de sport.

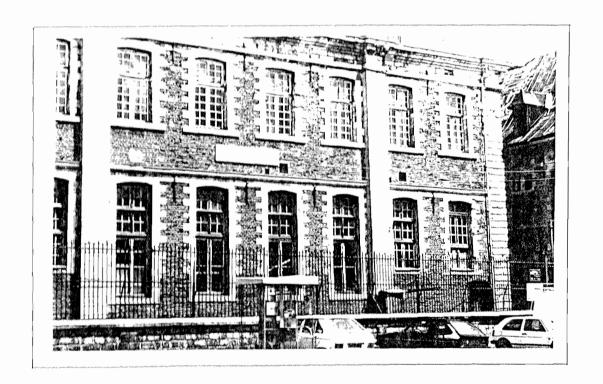
Une nouvelle voie, perpendiculaire à la rue des Potiers élargie, dessert par l'intérieur de l'îlot les équipements culturels, le parvis du lycée, la nouvelle salte de sport...

3.3 La valorisation des bâtiments anciens

L'îlot de l'Hôtel Dieu comporte des bâtiments anciens de qualité, de grand intérêt architectural.

La perspective sur la façade l'ancien collège Corot, la cour de l'Hôtel Dieu, la Maison des Associations qui doit occuper une aile de l'ancien Hôtel Dieu en cours de restauration sont autant d'éléments qui constituent l'armature de la nouvelle organisation urbaine.

L'aménagement de ce secteur, en même temps que de mettre en valeur les bâtiments intéressants, est l'occasion de renforcer le côté attractif des équipements, l'animation du quartier, et tend à lui restituer une identité et une vocation complémentaires à celles du "centre-ville" tout proche.



3.4 L'aménagement des espaces publics

C'est le programme principal de l'opération.

Le traitement des espaces publics souligne le statut de chaque espace et tend à hiérarchiser ceux-ci.

Dans le cadre de ces aménagements, on peut différencies :

3.4.1 - La voie structurante

La rue St Vaast, avec la rue des Potiers et son prolongement qui permet de revenir sur la rue du rivage St Vaast, constitue le nouvel axe structurant de l'opération. C'est sur cette voie que viennent s'articuler l'ensemble des éléments qui constituent l'organisation urbaine du quartier : Place Maugin, Place de la Cour de l'Hôtel Dieu, voie de desserte du parvis du Lycée, différents îlots constitués de logements.

3.4.2 - Les places

* La place du Docteur Maugin

Préserver le caractère de desserte locale, accentuer sa vocation de valorisation des équipements existants, tel est le sens des aménagements envisagés.

Le mail d'arbres de haute tige existants confère à la place son caractère.

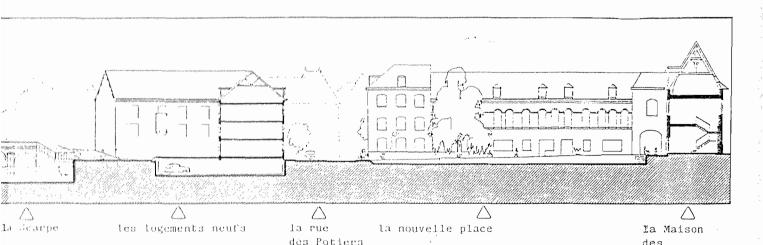
Une nouvelle organisation du stationnement, un traitement essentiellement minéral, un aménagement des abords spécifique aux édifices qui la composent, contribuent à améliorer l'image et l'attrait des équipements existants.

* La place de la cour de l'Hôtel Dieu

Cette place, en même temps qu'elle redéfinit les abords des deux ailes de l'Hôtel Dieu, libère un espace central polyvalent destiné, à la fois, au stationnement et aux activités d'animation liées éventuellement à l'existence de la Maison des Associations.

Les trottolrs desservant les contours de l'Hôtel Dieu constituent un promenoir surélevé par rapport à l'espace central en contrebas.

Associations



3.4.3 - Les voles de desserte

- * ha rue Saint Julien et la rue du Pont de Tournai relient l'opération avec le tissu urbain existant.
- * La rue des Gros Sommiters est mise en impasse pour les véhicules automobiles, ce qui permet d'éviter un carrefour supplémentaire sur la voie structurante.
- * Dans le cadre de l'aménagement de la place de "l'Hôtel Dieu" une voie de desserte en impasse perpendiculaire à la rue des Potiers remplace la rue Saint Benoît supprimée. C'est la voie d'accès autour de laquelle s'organise l'ensemble des équipements : entrée du lycée, stationnement et les accès à la "Maison des Associations" et à la salle de sport qui remplace le plateau d'évolution existant.

L'accès au stationnement lié au équipements et logements neufs s'effectue principalement à partir de ces différentes voies de dessertes.

3.4.4 - Les intérieurs d'îlots

Les intérleurs d'îlots font l'objet d'aménagements adaptés selon la vocation et le caractère des bâtiments qui les définissent.

- * Le traitement des arrières de l'Hôtel Dieu et des abords de l'aile destinée au Musée "des Arts, de l'Histoire et des Traditions locales" : cour pavée et aménagement d'espaces verts souligneront l'harmonie des constructions.
- * Le bâti des logements délimite des coeurs d'îlots plus intimes, néanmoins ouverts à la fréquentation publique. Agrémentés d'espaces verts, ces intérieurs d'îlots constituent des espaces récréatifs, ils font l'objet d'un investissement de plus grande qualité le long des berges de la Scarpe.



Aménagement des berges de la Scarpe

3.4.5 - Les berges de la Scarpe

Pour améliorer l'environnement des berges de la Scarpe tout en assurant des liaisons piétonnes commodes et agréables, la ville a engagé, depuis plusieurs années, un effort conséquent en matière d'aménagement des berges de cette rivière.

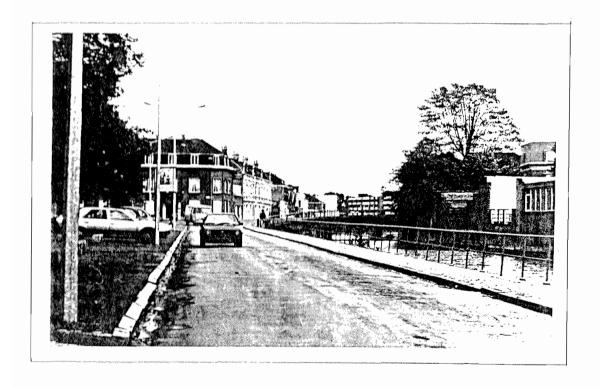
Dans la continuité de ces aménagements, le projet introduit une séquence nouvelle dans le parcours des berges.

En effet, le tracé de la voie structurante de l'opération éloigne le trafic automobile des berges de la Scarpe, dissociant le flux automobile du flux piéton : c'est l'occasion de livrer toute une partie des berges à la seule fréquentation piétonne.

L'aménagement des quais vient compléter les réalisations récentes situées de part et d'autre de la zone d'intervention. Ce cheminement s'ouvre sur l'intérieur des îlots dont le bâti souligne l'inflexion de la voie structurante.

Conçu dans la continuité des aménagements des coeurs d'îlots, le traitement des berges conforte la nature récréative des espaces offerts à la fréquentation publique.

Une terrasse, des bancs publics, des espaces à l'écart de la circulation automobile, des plantations d'accompagnement, toutes les mesures prises au niveau du traitement de ces espaces favoriseront fréquentation piétonne, flânerie et contemplation.



4) Aménagement des espaces publics : phasage et estimation

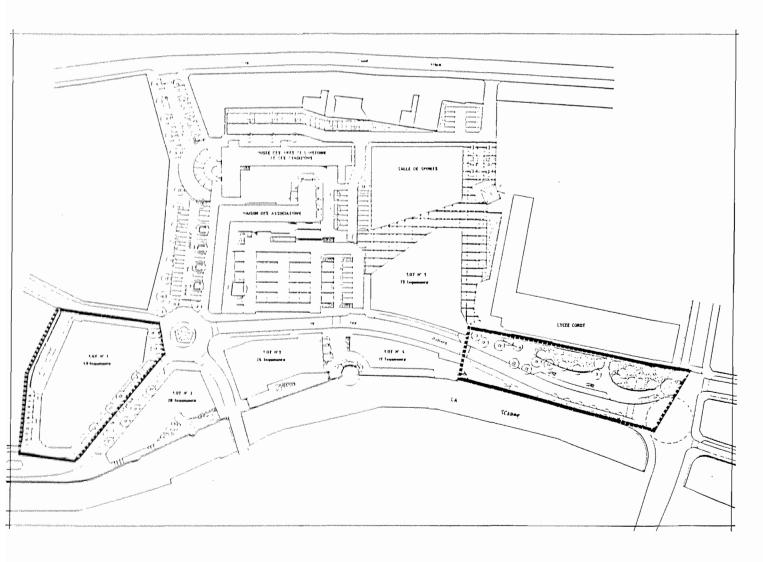
Trois contraintes liées à l'occupation actuelle du site déterminent le phasage :

- La démolition de la SAMIA
- La démolition d'îlots insalubres
- Le déplacement du plateau d'évolution sportive

Six phases de réalisations ont été définies regroupant des actions à réaliser par îlot, et par tranche fonctionnelle d'aménagement des espaces publics.

Cette phase est liée au déplacement de l'axe de circulation automobile en retrait de la Scarpe mis en service avant la construction des îlots situés en bordure de la rivière.

- 1) rue du Gros Sommier et rue de l'Estanque autour de l'îlot n° 1
- 2) le quai Saint Vaast



* Ilot n°1

***	Rue	du	aros	Sommier	et rue	de	l'Estanque
-----	-----	----	------	---------	--------	----	------------

Construction de voirie en impasse rue du Gros Sommier vers l'îlot n°1	280 M2	200 F	56 000 F
Borduration, caniveaux en basalte	150 ML	210 F	31 500 F
Aménagement des trottoirs en pavés béton	820 M2	300 F	246 000 F
Eclairage décoratif et câblage	12 U	7 500 F	90 000 F
Entourage d'arbres en briques béton	11 U	2 000 F	22 000 F
Arbres de haute tige et grille fonte	11 U	8 000 F	88 000 F
Mobilier urbain, bornes	Forfait		30 000 F
			563 500 F
* Avenue des Potiers (en face du lycée C	orot)		
Aménagement du trottoir en pavés béton de couleur	600 M2	300 F	180 000 F
Entourage d'arbre en briques béton	8 U	2 000 F	16 000 F
Construction du mur de clôture du lycée	130 ML	1 500 F	195 000 F
Reprise des portails de la grille existante	Forfait		25 000 F
Apport de terre végétale et plantations arbustives	800 M2	300 F	240 000 F
Arbres de haute tige et grille fonte	8 U	8 000 F	64 000 F
Eclairage décoratif	7 U	7 500 F	52 500 F
Mobilier, bornes	Forfait		30 000 F

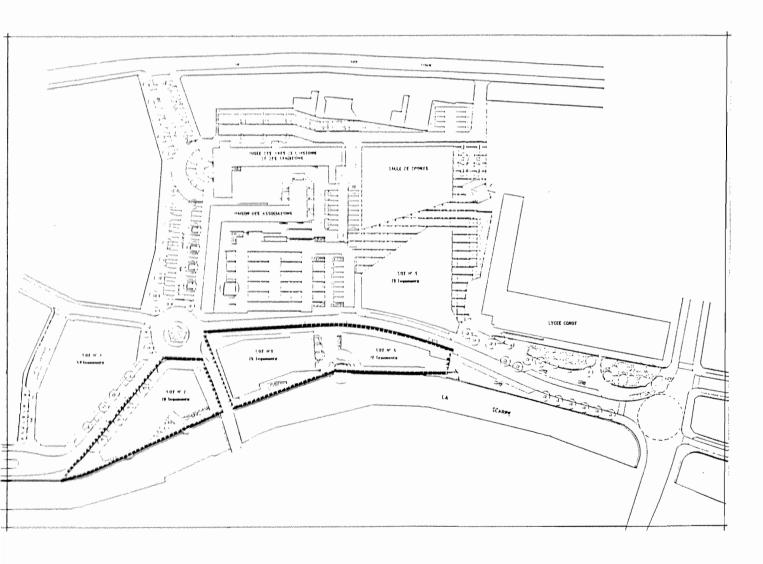
<u>802 500 F</u>

* Quai de la Scarpe

Aménagement du trottoir en pavés béton	610 M2	300 F	183 000 F
Entourgae d'arbres en briques béton	6 U	2 000 F	12 000 F
Plantation d'arbres et grille fonte	6 U	8 000 F	48 000 F
Eclairage décoratif	6 U	7 500 F	45 000 F
Mobilier, bornes en fonte, bancs	Forfait		50 000 F
Nettoyage des grès du quai, rejointoiement et remise en état des garde-corps	120 ML	1 000 F	120 000 F
			<u>458 000 F</u>
* Aménagement du rond-point du giratoire	9		
Pavage béton	50 M2	300 F	15 000 F
Construction d'un muret en briques et pierres naturelles	30 ML	1 500 F	45 000 F
Apport de terre végétale et plantations arbustives	70 M2	300 F	21 000 F
			<u>81 000 F</u>
TOTAL HT 1ère PHASE			<u>1 905 000 F</u>

* Aménagement des espaces publics des abords des îlots n° 2,3,4

C'est le prolongement de la promenade sur berge le long de la Scarpe qui existe en amont.



* Aménagement des abords des îlots 2-3-4 et de la Promenade des Bénédictins Anglais

1 - Revêtement de sol

Dallage en pierre bleu : trame flammée remplissage en carrés bouchardés	700 M2	1 000 F	700 000 F
Pavage en briques béton	1 400 M2	300 F	420 000 F
Bordures T2 en basalte	185 ML	110 F	20 350 F
Entourage d'arbres en briques béton	7 U	2 000 F	14 000 F
Entourage d'arbres en pierres bleue	3 U	3 250 F	9 750 F
Passages piétons en briques béton	250 M2	400 F	100 000 F
			1 264 100 F
2 - <u>Ouvrages</u>			
Murets en briques et couvre-mur en pierres blanches	90 ML	1 800 F	162 000 F
Emmarchements en pierres bleues	40 ML	2 000 F	80 000 F
Elargissement du trottoir du Pont de Tournai (passerelle en bois)	60 M2	4 000 F	240 000 F
Embarcadère en bois	70 M2	2 500 F	175 000 F
Garde-corps en bois	60 ML	1 500 F	90 000 F
Portiques en pierre entre les îlots 3 et 4	Forfait		300 000 F
			1 047 000 F
3 - <u>Plantations - Mobiliers Urbains</u>			
Terre végétale et plantations arbustives	150 M2	330 F	49 500 F
Arbres de haute tige avec grille en fonte	15 U	8 000 F	120 000 F
Bornes, barrières et potelets	Forfait		110 000 F

Bancs	8 U	5 500 F	44 000 F
Corbeilles	10 U	1 000 F	10 000 F
			333 500 F
4 - Réaménagement du mur de quai			
Pierre de couronnement et garde-corps à remettre en état	200 ML	1 000 F	200 000 F 200 000 F
5 - Eclairage décoratif			
(Câblage mâts "Victoria" toutes fournitures et mains d'oeuvre)	Forfait		300 000 F 300 000 F
TOTAL HT 2ème PHASE			3 144 600 F

* Aménagement de la place de l'Hôtel Dieu

traitement de qualité de la place qui participera à la valorisation du bâtiment (Maison des Associations)

Le parking, initialement prévu en aérien fait l'objet d'une étude de faisabilité de la part de la Ville de DOUAI pour la réalisation d'un parking souterrain. La ville en supporterait entièrement le coût.

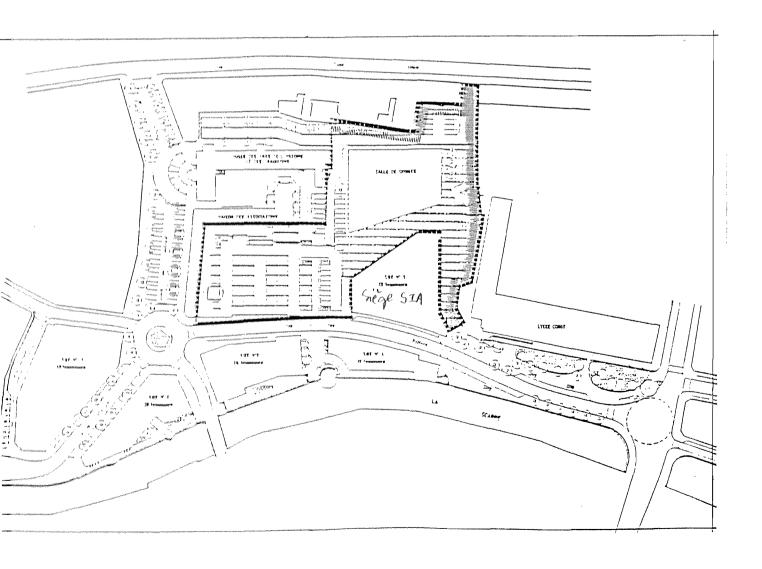
L'espace libéré ferait l'objet d'un concours d'aménagement urbain.

Si cette hypothèse est retenue, le surcoût qui en découlerait pour l'aménagement de la place est évalué à : 1 605 900,00 F HT.

* Aménagement des abords de la salle de sports

Le parvis du lycée Corot : entrée piétonnière, mur de clôture, accès de la rue St-Albin

Amélioration des fonds de parcelles de la rue St-Albin.



* Place de l'Hôtel Dieu

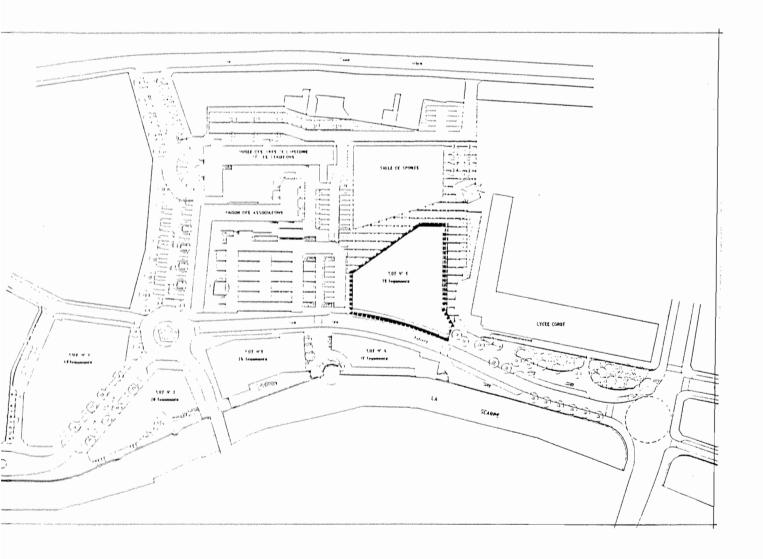
Terrassements généraux et démolitions	4100 M2	50 F	205 000 F
Revêtement de sol			
voie d'accès et circulation automobile en enrobé rouge	1010 M2	200 F	202 000 F
parkings : trame en pierre "chatel" largeur 0,50 m remplissage brique grand feu des céramiques	160 M2	600 F	96 000 F
de la lys	900 M2	400 F	360 000 F
niveau haut le long des bâtiments : dallage en pierre de "chatel"	460 M2	600 F	276 000 F
trottoir rue des Potiers en briques béton	240 M2	300 F	72 000 F
traversées piétonnières en pavés de granit	50 M2	700 F	35 000 F
bordurage granit	200 MI	130 F	26 000 F
Assainissement	Forfait		40 000 F
Ouvrages, Equipement, Mobilier			
murets de soutènement du niveau haut et de jardinières en briques de récupération	180 MI	1500 F	270 000 F
emmarchement en briques grand feu des céramiques de la Lys	130 MI	750 F	97 500 F
10 bancs et 15 corbeilles	Forfait		80 000 F
bornes de protection en fonte et chaines	45 U	1200 F	54 000 F
Eclairage décoratif et câblage	10 U	10000 F	100 000 F
Plantations			
mise en place de terre végétale et plantations arbustives	280 M2	300 F	84 000 F
arbres de haute tige et grilles en fonte	3 U	8000 F	24 000 F

Mise en place de mulch	280 M2	45 F	12 600 F
			2 034 100 F
* Le parvis du lycée et les abords de la s	alle des s	ports	
Revêtement de sol			
tramage en briques terre cuite et pierre de Chatel	1750 M2	600 F	1 050 000 F
Mobilier, ouvrages			
Le porche d'entrée du lycée et la réfection du mur de clôture	Forfait		250 000 F
portail d'entrée du lycée	Forfait		15 000 F
les abris-cycles en structure métallique galvanisé peinte	Forfait		100 000 F
remise en état des murs de mitoyenneté des fonds de parcelles privées de la rue St Albin	80 MI	3200 F	256 000 F
entourage en briques béton	7 U	2000 F	14 000 F
arbres de haute tige avec grille en fonte	7 U	8000 F	56 000 F
apport de terre végétale et plantations arbustives	500 M2	300 F	150 000 F
mise en place de mulch	500 M2	45 F	22 500 F
éclairage décoratif et câblage	20 U	7500 F	150 000 F
assainissement	Forfait		60 000 F
déplacement du poste EDF	Forfait		250 000 F
nouveau local EDF	Forfait		100 000 F
			<u>2 473 500 F</u>

<u>6 113 500 F</u>

TOTAL HT 3°ème PHASE

Aménagement des abords de l'îlot n° 5



Aménagement des abords de l'îlot n° 5

trottoir en pavés béton	160 M2	300 F	48 000 F
coeur d'îlot : aménagement de l'espace vert	е	stimation	50 000 F
éclairage décoratif et câblage	3 U	7500 F	22 500 F

TOTAL HT PHASE 4

<u>120 500 F</u>

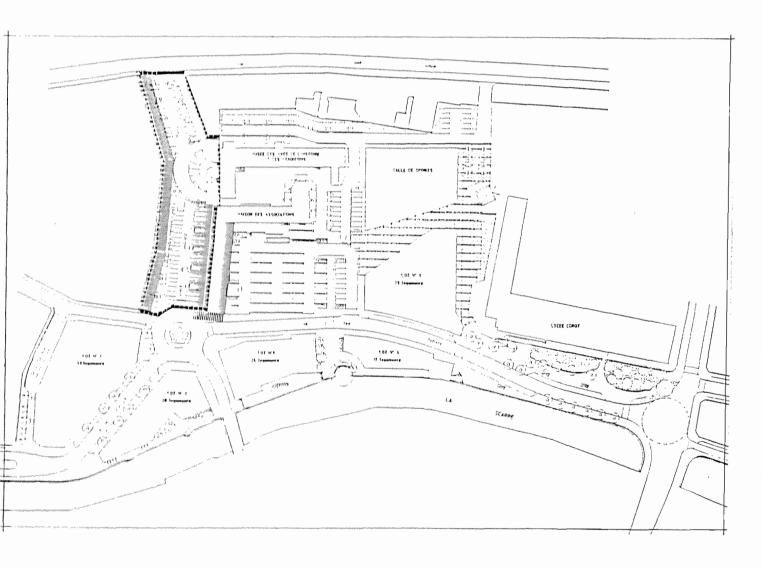
Aménagement de place Maugin

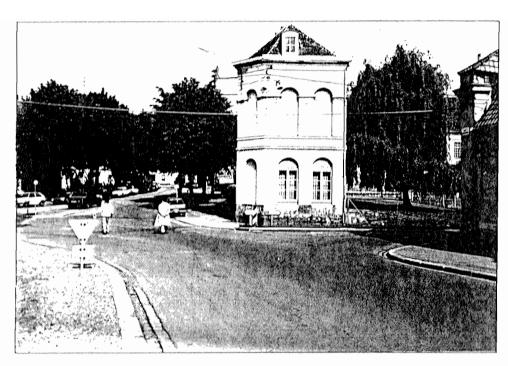
La restauration de la façade de l'Hôtel Dieu côté place Maugin et coté place de la Maison des Associations

La restauration des façades le long de la place

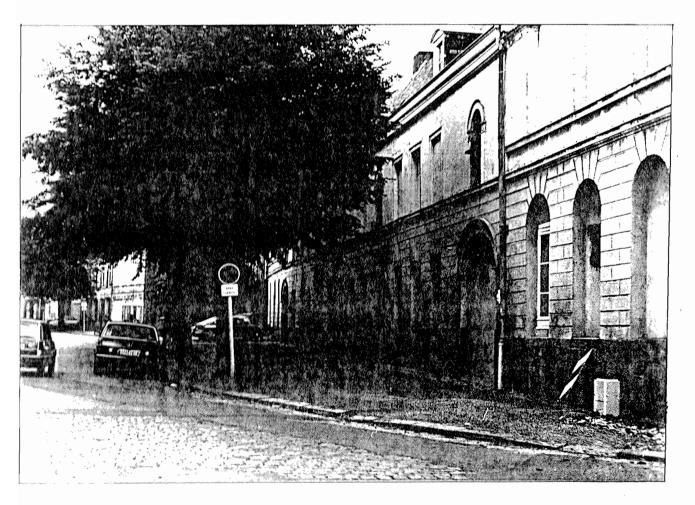
Traitement des sols

L'ouverture sur la place du Musée des arts de l'histoire et des traditions

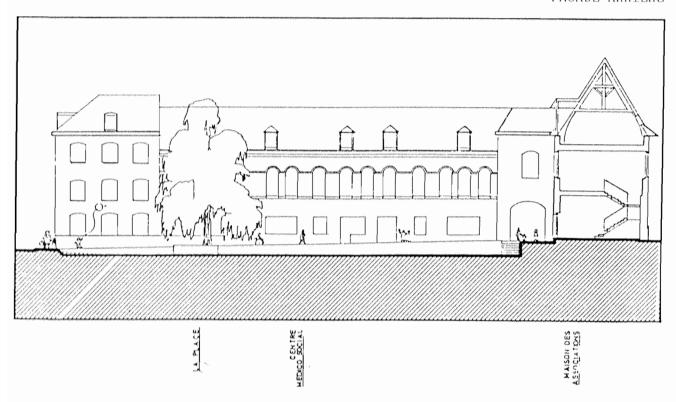




RETOUR FACADE RUE DES POTTERS



FACADE PLACE MAUGIN





* restauration des façades de la place Maugin

Echafaudage, bâchage
Protection des menuiseries et sablage,
Réfection des enduits
Deux couches de peinture
nettoyage des pierres
Changement de pierres

estimation

300 000 F

* refection de l'aile de l'Hôtel Dieu" sur place Maugin

Restauration de la toiture

échafaudage, bâchage découverture des versants en ardoise et arrachage des bois de couvertue réfection de la charpente : remplacement ponctuel des chevrons et pannes atteint par le champignon ou la pourriture. dépose des ouvrages métalliques : chéneaux, habillage lucarnes, rives faîtages... couverture des versants en ardoises d'Angers pos"es aux clous cuivre, y compris ouvrages accessoires tels que noquets plomb, bavette, poteaux, faîtage à cheval du dessus, raccordements latéraux... couverture des lucarnes, jouées verticales chéneaux en cuivre et descentes pluviales en cuivre diamètre 100 y compris accessoires... dauphins en fonte peints, recouvrement de frontons en plomb y compris ourlets, ressauts, gorges, pentes en plâtre, feutre isolant

l'ensemble de ces travaux est estimé à la somme de

852 500 F

Restauration des façades

restauration de la façade sur la place Maugin et retour sur la rue des Potiers

échafaudage, bâchage sablage après protection des menuiseries réfection des enduits en recherche ratissage 2 couches de peinture à composants à base de résine nettoyage des pierres en frontons et changement de pierres en recherche estimation

589 000 F

Restauration de la façade arrière

échafaudage et bâchage piochement des enduits sablage avec protection des menuiseries inscrustation de pierres en recherche évacuation des gravois

estimation 257 000 F

fermeture du porche estimation 125 000 F

remplacement et pose de menuiseries 3 ensembles

estimation 25 000 F

TOTAL <u>407 000 F</u>

Peinture de l'ensemble des menuiseries bois

grattage, brûlage et enduits 2 couches de peinture

estimation 35 000 F

Montant total des travaux de restauration de facades

<u>façades</u> <u>1 073 000 F</u>

Montant total de la restauration de l'aile de l'hôtel Dieu, Place Maugin

<u>1 883 500 F</u>

* Aménagement de la Place Maugin

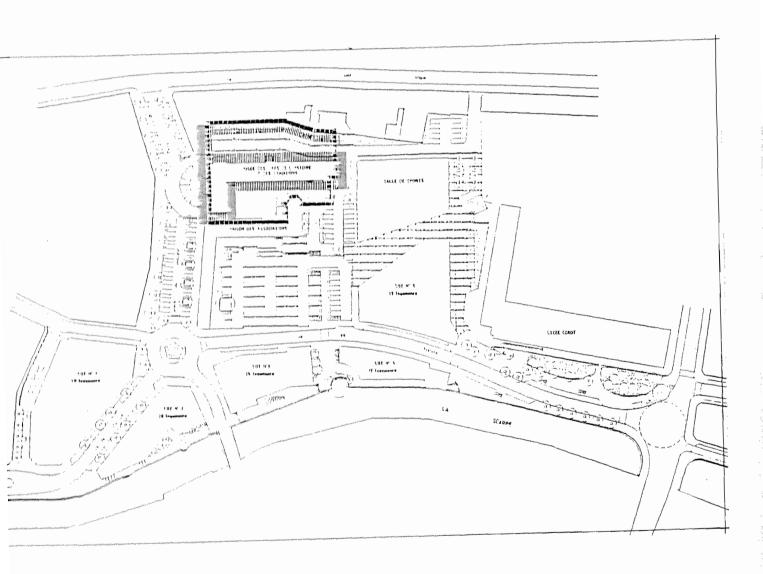
Revêtement de sol

Parkings et circulation automobile en enrobé rouge	1 100 M2	200 F	220 000 F
Pavage béton	1 500 M2	300 F	450 000 F
Tramage en pavés basaltine	160 M2	500 F	80 000 F
Pavage basaltine	300 M2	500 F	150 000 F
Traversée piétonnière en pavés de granit	180 M2	700 F	126 000 F
Assainissement	Forfait		35 000 F
Mobilier Ouvrages			
Entourage d'arbres en briques	20 U	2 000 F	40 000 F
Maçonnerie en briques pour jardinières	50 ML	600 F	30 000 F
Bancs, corbeiloles et bornes en fonte	Forfait		70 000 F
Le Mur du perron et ferronnerie	16 MI	2 500 F	40 000 F
Emmarchement basaltine	25 MI	600 F	15 000 F
Eclairage décoratif et câblage	12 U	7 500 F	90 000 F
Plantations			
Apport de terre végétale et plantations arbustives	50 M2	300 F	15 000 F
Arbres de haute tige avec grilles fonte	14 U	8 000 F	112 000 F
			<u>1 473 000 F</u>
TOTAL HT 5ème PHASE			<u>3 656 500 F</u>

Aménagement des abords du Musée des arts de l'histoire et des traditions

restauration des façades de la 3° aile, des bâtiments de l'Hôtel Dieu

Aménagement des fonds de parcelles de la rue Saint Albin



restauration des façades du musée

échafaudage, bâchage protection des menuiseries sablage réfection des enduits peinture à base de résine nettoyage de pierres changement de pierres

remplacement de menuiseries grattage, brûlage, enduit et peinture des menuiseries

Estimation 1 100 000 F

* Les abords du musée

-	<u>Parkin</u>	arrière	et les	fonds	de	parcelles	de la
	rue St-	Albin					

Total Control of the			
Voirie largeur 6 m et parking, enrobé rouge	800 M2	200 F	160 000 F
Marquage en pavés colorés	140 MI	120 F	16 800 F
Pavage béton	250 M2	300 F	75 000 F
Borduration basalte	130 ML	130 F	16 900 F
Assainissement	Forfait		15 000 F
Remise en état du mur de mitoyenneté des fonds de parcelles privées de la rue St-Albin	90 ML	3 200 F	288 000 F
Entourage d'arbres en briques	3 U	2 000 F	6 000 F
Arbres de haute tige et grille fonte	8 U	8 000 F	64 000 F
Apport de terre végétale et plantations arbustives	210 M2	300 F	63 000 F
			704 700 F
- La cour intérieure de l'Hôtel Dieu			
Pavage béton de couleur	800 M2	300 F	240 000 F
Assainissement	Forfait		25 000 F
Borduration granitoise	50 ML	130 F	6 500 F
Apport de terre végétale et plantations arbustives	130 M2	300 F	39 000 F
Eclairage décoratif et câblage	8 U	7 500 F	60 000 F
			370 500 F
TOTAL HT 6 ème PHASE		į	2 175 200 F

RECAPITULATION

1° PHASE	1 905 000 F
2° PHASE	3 144 600 F
Actualisation 5 %	157 230 F
3° PHASE	6 113 500 F
Actualisation 10 %	611 350 F
4° PHASE Actualisation 10 %	120 500 F 12 050 F
5° PHASE	3 656 500 F
Actualisation 15 %	548 475 F
6° PHASE	2 175 200 F
Actualisation 20 %	435 040 F
TOTAL HT	18 879 445 F
HONORAIRES 8 %	1 510 356 F
TOTAL GENERAL HT	20 389 801 F
TOTAL GENERAL TTC	24 182 304 F